

Littérature/Invitée du Club Lyre

Chantal Magalie Mbazo'o : "J'écris pour exorciser mes propres peurs"

I.I
Libreville/Gabon

Revenue sur le devant de la scène littéraire grâce à son dernier livre, "Chienne de vie !", la journaliste (ancienne de "L'Union"), écrivaine, enseignante-chercheuse et éditrice s'est dévoilée sous ses différentes facettes aux auditeurs du Club Lyre à l'UOB.



Chantal Magalie Mbazo'o signant le livre d'or du cercle littéraire.



L'écrivaine, attentive aux questions des intervieweurs du Club Lyre.

UNE vie d'ermite assumée mais féconde. S'étant délibérément mise en retrait des mondanités ces dernières années, l'écrivaine Chantal Magalie Mbazo'o vient d'être l'invitée du cercle littéraire du Club Lyre, à l'occasion de la sortie de son dernier livre "Chienne de vie !". Face à un auditoire essentiellement estudiantin et face aux questions nourries de ses deux intervieweurs du jour, l'enseignante-chercheuse se révèle, comme rarement auparavant, ce samedi matin dans l'une des salles de l'Université Omar Bongo (UOB). C'est sous sa double casquette de journaliste - formée à la prestigieuse école supérieure de journalisme de Lille (65e promotion) - et d'enseignante à l'École normale supérieure (ENS) de Libreville que l'écrivaine s'est présentée à ses hôtes. Mais ni le journalisme (une ancienne du journal "L'Union"), ni l'enseignement n'ont vraiment apprivoisé cette docteur ès lettres et sciences humaines, qui se définit elle-

même comme "une intellectuelle par défaut". L'écrivaine avoue trouver son épanouissement et sa force dans son statut de "femme au foyer, femme d'intérieur", qui s'occupe des siens (son époux et ses enfants). Ce qu'elle a d'ailleurs toujours voulu être, après s'être accomplie dans sa vie professionnelle et matérielle. Mais alors comment concilie-t-elle sa vie professionnelle et celle d'écrivaine et de femme au foyer ? "Je n'écris que la nuit lorsque ma muse me rend visite". Apparemment, chez elle, il ne semble y avoir aucun conflit entre ses différentes casquettes professionnelles. La journée lui offre par exemple le loisir de cuisiner pour son monde, sans recourir à une bonne. Par précaution et par plaisir. Pourquoi se livre-t-elle donc à l'écriture ? "J'écris pour exorciser mes propres peurs, mes angoisses", répond celle qui se définit comme "une écrivaine de proximité". Cela est confirmé par son premier roman "Sidonie" (2001)



Une vue de l'assistance essentiellement estudiantine.

adressé à tous ces maris volages, susceptibles d'introduire, dans le ménage, la maladie du sida, même si on peut admettre que des progrès importants ont été réalisés aujourd'hui sur le plan de sa prise en charge médicale. C'est vrai aussi pour son deuxième roman "Fam !", qui se propose notamment de questionner le rapport de l'intellectuel à sa société. Mais davantage encore dans son dernier ouvrage, "Chienne de vie !", dont l'écriture est influencée par sa formation

de journaliste. Il s'agit d'une peinture quasi-réaliste de la société gabonaise, avec en toile de fond la peur d'une "certaine alternance sociale et politique", susceptible d'engendrer un chaos indescriptible, sous le regard candide d'un lycéen, acteur passif du mal-être ambiant. L'appréciation de la littérature gabonaise par l'invitée du Club Lyre reste plutôt optimiste. C'est une littérature qui est sortie du "silence", qui a pris son "envol" bon an mal an, avec de plus en plus d'ouvrages

qui ont été publiés ces dernières années. "Dans cette abondance, le temps fera le reste", confesse l'écrivaine, qui milite aussi pour plus de qualité en tant qu'éditrice. Dans sa maison d'édition, La Maison Gabonaise du Livre, la bien nommée "Magalie", met un point d'honneur à ne publier que des auteurs de qualité mais aussi des œuvres obéissant à certaines valeurs éthiques. "Revenue à Dieu" depuis quelques années, Chantal Magalie Mbazo'o trouve aussi sa satisfaction dans la foi. Après le roman, la poésie et un recueil de nouvelles, l'écrivaine s'attaque au théâtre dans son prochain livre en gestation : "Le pouvoir du marigot". Chantal Magalie Mbazo'o a, en fin de compte, remercié le Club Lyre, et particulièrement le promoteur de ce cercle littéraire, Rodrigue Ndong, pour l'avoir ramenée sur la place publique ce samedi matin face à un auditoire qui a goulûment savouré son plaisir plus de deux heures durant.

Ici et ailleurs

• Santé
La "chaude-pisse" incurable ?

La "chaude-pisse", maladie des maisons closes du 19e siècle, risque-t-elle d'être un jour incurable ? La gonorrhée, de son nom savant, devient "plus difficile voire parfois impossible" à traiter à cause de la résistance aux antibiotiques, prévient l'Organisation mondiale de la santé (OMS) hier. L'instance de l'ONU pour la santé publique lance un appel pour souligner le besoin "de nouveaux médicaments". "La bactérie responsable de la gonorrhée est particulièrement intelligente. A chaque fois que nous utilisons une nouvelle classe d'antibiotiques pour traiter l'infection, la bactérie évolue pour y résister", explique le Dr Teodora Wi dans un communiqué de l'OMS.

• Célébrités

Justin Bieber libre

Le chanteur canadien Justin Bieber en a fini avec ses démêlés avec la justice brésilienne : il s'est acquitté des 6 000 dollars (environ 3 millions de francs) d'amende qui lui avaient été infligés pour avoir tagué la façade d'un hôtel historique de Rio en 2013, a appris, jeudi, l'AFP auprès du tribunal de la ville. De retour jeudi pour un concert à Rio, le chanteur pop de 23 ans a été laissé libre de ses mouvements en raison du caractère "mineur" du "crime contre le patrimoine culturel" brésilien qui lui était reproché.

• Musique

Le retour de Kesha



Photo : AFP

La chanteuse américaine Kesha a dévoilé, jeudi, sa première chanson en plus de quatre ans, extraite de son nouvel album intitulé "Rainbow" qui doit paraître le 11 août. La trentenaire a fait les gros titres ces dernières années pour les poursuites engagées contre son producteur, Dr Luke, qu'elle accusait de harcèlement et d'agression sexuelle. Elle a été déboutée l'an dernier. Elle a aussi vainement essayé de mettre fin au contrat d'enregistrement la liant à la maison de disques de son producteur, Kemosabe Records, qui fait partie de Sony Music.

Rassemblés par F.S.L.

Protection de l'enfance/Mise en place de la matrice d'indicateurs

Place à la phase de collecte et de traitement des données statistiques

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Pour cela, les acteurs de la chaîne ont été formés aux différentes techniques au centre d'éducation préscolaire de Batavéa, au cours d'un atelier organisé par le ministère du Développement social et familial, en collaboration avec l'Unicef.



Photo : F.A.

Agnès Ngogue Ndong, directeur général de la famille, expliquant la matrice d'indicateurs de protection des droits de l'enfant.

LE Gabon est signataire, depuis le 4 février 1994, de la Convention relative aux droits de l'enfant. En créant, en 2006, l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE), son objectif était de confirmer son engagement non seulement à protéger l'enfance, mais également à assurer la promotion de ces êtres fragiles. Le 22 mai 2012, la mise en place d'un autre instrument national, à savoir, la matrice des indicateurs de

protection, était venue renforcer ce cadre normatif international. Il s'agit là d'un outil de mesure et d'aide à la décision afin d'apporter des solutions adéquates pour un environnement protecteur de la condition de l'enfant. En clair, la matrice d'indicateurs se veut un instrument de collecte et de traitement de données nécessaires à la mise en place d'une base d'infor-

mations fiables sur la situation de l'enfant à tous les niveaux (économique, social, éducatif, sanitaire, etc.). Pour cela, les acteurs de toute la chaîne viennent d'être formés, à Libreville, au centre d'éducation préscolaire de Batavéa, aux différents travaux techniques de travail, au cours d'un atelier organisé par le ministère du Développement social et



Photo : F.A.

Les points focaux, ici à la séance d'explication.

familial, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). "Cette Matrice comportera un certain nombre d'indicateurs qui seront renseignés par tous les acteurs de la chaîne de protection de l'enfant. L'objectif étant, au final, d'obtenir des outils pour mener des plaidoyers auprès des autorités", s'est exprimé Agnès Ngogue Ndong, directeur

général de la famille. Rappelons que l'amélioration du sort des enfants constitue une préoccupation majeure. Une enquête de 2012 a permis de mieux connaître la situation des enfants des rues et leurs activités, dans le but de mieux impliquer le gouvernement et les partenaires dans le sens d'une meilleure protection des droits des enfants.